

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,**Secrétaire de séance :** M. Philippe Brandy,**Membres présents :** MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-
Jacques Raboisson,**Membre excusé :** Néant,**Membre non-excusé :** Néant,**Membre invité :** Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Etude des forfaits et amendes
- 2 : Reports des rencontres

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : Synthèse de la J1 des championnats D4 et CR7 des 5 et 6 septembre 2026 (1^{ère} journée des championnats D4 et CR7)
- 2 : Tirages du 1^{er} Tour de la Coupe des Réserves et de la Coupe CR7

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence.

Formalités : Le PV N° 10 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 02/09/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Etude des forfaits et amendes :

Forfait(s) et Amende(s)

D4 – Poule C

Gond Pontouvre Ac 2 (**1^{er} forfait**) du 06/09/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

D4 – Poule D

Angoulême Basseau Js 3 (**1^{er} forfait**) du 06/09/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

D4 – Poule E

Angoulême Bel Air As 2 du 06/09/2026

Amende de **26 euros** (Non utilisation de la feuille de match informatisée) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

CR7 – Poule B

Nercillac Reparsac Ent 3 (**1^{er} forfait**) du 06/09/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

CR7 – Poule D

Roullet Fc 2 (**1^{er} forfait**) du 06/09/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

CR7 – Poule D

St Severin Palluau 3 (**1^{er} forfait**) du 06/09/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2026/2027

Décision 1 : La Commission valide les forfaits et les amendes

2 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D2 – Intersport	B	Cognac Football Ua 2 – Linars Es 2	17/10/2026	16/10/2026	20h00
D4 – Fournil de Bassac	D	Ent Foot 16 2 – Rouillac Fc 2	05/09/2025	13/09/2026	15h00
CR7 – Audouin Peinture	B	Vindelle Asfc 3 – Anais Us 3	06/09/2026	13/09/2026	15h00
CR7 – Audouin Peinture	B	Of Courbillac – Grande Champagne Js 3	03/10/2026	12/09/2026	17h00
CR7 – Audouin Peinture	D	St Hilaire Fc 3 – As Ptt Dirac	06/09/2026	13/09/2026	13h00

Décision 2 : La Commission valide les reports et demande au secrétariat d'informer les clubs et la CDA.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- 1 : Synthèse de la J1 des championnats D4 et CR7 des 5 et 6 septembre 2026 (1^{ère} journée des championnats D4 et CR7)

Championnat D4 – Fournil de Bassac

- 37 matches programmés
- 34 réalisés + 2 FM (Gond Pontouvre Ac 2 et Angoulême Basseau Js 3) + 1 match reporté
- 175 buts marqués, Moyenne = 5,147 buts par match

Championnat CR7 – Peinture Audouin

- 20 matches programmés
- 15 réalisés + 3FM (Nercillac Reparsac Ent 3, St Severin Palluau 3 et Roullet Fc 2 + 2 matches reportés

- 134 buts marqués, Moyenne = 8,933 buts par match

• 2 : Tirages du 1^{er} Tour de la Coupe des Réserves et de la Coupe CR7

La commission procédera le **Jeudi 17 Septembre** aux tirages du 1^{er} Tour de la Coupe des Réserves et de la Coupe CR7, à **18h30**.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- Us Balzac, du 03/09/2026, pris note,
- Ac Gond Pontouvre, du 02/09/2026, pris note,
- Fc Rouillac, du 04/09/2026, pris note,
- Fc Confolentais, du 04/09/2026, pris note,
- Us Chantillac, du 06/09/2026, pris note,
- Es Linars, du 07/09/2026, pris note,
- Asfc Vindelle, du 07/09/2026, pris note,
- Js Garat sers Vouzan, du 07/09/2026, pris note,
- Sl Châteaubernard, du 06/09/2026, pris note,
- As Mosnac, du 07/09/2026, pris note,
- St Séverin Palluau Ent, des 04 et 06/09/2026,
- Ent Berneuil Salles, du 05/09/2026, pris note,
- Ent Nercillac Réparsac, du 06/09/2026, pris note.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°10 du 02/09/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

Début de séance à 17h15. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30

La prochaine réunion est fixée au JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026 à 17H30, **sauf avis contraire**, chez l'animateur de la Commission.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

